



## PRÉFET DU VAL-D'OISE

Le 1<sup>er</sup> juillet 2010 est entrée en vigueur dans le Val-d'Oise, comme dans les sept autres départements d'Ile-de-France, six mois après les départements de province, la nouvelle organisation des services de l'Etat, tant au niveau régional qu'au niveau départemental.

Cette démarche a été engagée à l'été 2008. Elle a abouti, après une période de réflexion et de concertation menées en interne, à une réorganisation des services de l'Etat dans le département. Cette architecture nouvelle s'articule autour de trois directions départementales interministérielles : la direction départementale des territoires ; la direction départementale de la cohésion sociale ; la direction départementale de la protection des populations. Elle s'appuie également sur quatre unités territoriales, qui représentent chacune les directions régionales dans le département : la direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi ; la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie ; la direction régionale des affaires culturelles ; l'agence régionale de la santé. La fusion prochaine de la trésorerie générale et de la direction des services fiscaux en une direction départementale des finances publiques complètera le nouveau paysage des services de l'Etat dans le Val-d'Oise. Seule l'inspection académique n'est pas modifiée.

Cette nouvelle organisation des services de l'Etat dans le département s'articule autour des grandes politiques publiques : la cohésion sociale, l'aménagement du territoire et l'environnement, la sécurité sous ses multiples aspects. Elle doit désormais permettre aux services de l'Etat de répondre plus efficacement aux différents enjeux de notre société, en partenariat avec les élus et les acteurs institutionnels. Elle doit être plus lisible pour nos concitoyens afin de mieux répondre à leurs besoins.

J'ai donc choisi de présenter le bilan d'activité des services de l'Etat selon cette nouvelle organisation des services issus de la réforme territoriale, dans la mesure où chacun d'entre eux porte désormais l'une des grandes politiques de l'Etat.

Deux dossiers ont profondément marqué l'année 2009 : la crise économique et le débat sur les perspectives de développement de la région Ile-de-France.

La crise économique a particulièrement touché les entreprises, notamment les petites et les moyennes, ainsi que l'ensemble de nos concitoyens confrontés aux conséquences du ralentissement de l'activité.

Le plan de relance engagé par l'Etat a toutefois permis de maintenir un certain niveau d'emploi, grâce au soutien à l'industrie automobile, secteur industriel fortement présent dans le Val-d'Oise, grâce aux mesures destinées à accélérer les projets d'équipements des collectivités locales (anticipation du remboursement du FCTVA), enfin grâce à l'engagement d'opérations emblématiques, comme le démarrage des travaux pour l'aménagement du carrefour A15/N184, attendu depuis de nombreuses années.

Les réflexions sur l'avenir de la région Ile-de-France ont largement été engagées, tant sur le chantier du Grand Paris, qui mobilise l'ensemble des forces vives, que sur les territoires ruraux, qui ont fait l'objet d'assises en décembre 2009 à l'issue desquelles nombre de recommandations ont pu être proposées.

Pierre-Henry MACCIONI

Préfet du Val d'Oise